

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit : EverBlum Gold

Usage du produit : Détachage des vêtements et des textiles.

Nom et adresse du fournisseur :

Voir le fournisseur

Nom et adresse du fabricant :

ALBATROSS USA INC.
36-41 36th Street
Long Island City, NY 11106
718-392-6272

N° de téléphone d'urgence : Chemtrec (jour et nuit) 800-424-9300
(urgence chimique, déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)

La présente FS est conforme au 29CFR 19190.1200 (norme de communication des dangers) et aux règlements SIMDUT.

IMPORTANT : Lire la présente FS avant de manipuler et d'éliminer le produit. Communiquer les renseignements aux employés, aux clients et aux utilisateur du produit.

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>OSHA PEL(ppm)</u>	<u>ACGIH TLV (ppm)</u>	<u>CL₅₀(rat,inh.) (ppm/4 h)</u>	<u>DL₅₀(mg/kg) rat, orale cutanée, lapin</u>	
Hydrocarbures isoparaffiniques synthétiques	64741-66-8	40 - 70	n/d	281 (Exxon)	>20,000	>5000	>3160
n-propyl bromure	106-94-5	40 - 70	n/d	10	50,291 ppm/30m	4260	n/d
1,2 - Époxy-Butane	106-88-7	0.1 - 1.0	n/d	n/d	6300	1180	1760

Famille chimique : Mélange d'hydrocarbure

N° CAS : Mélange

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS

RISQUES ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ

Organes cibles : Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.

Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :

Inhalation : L'inhalation peut causer : mal de tête, nausée, vomissement, étourdissement, perte de coordination, toux, essoufflement.

Contact cutané : Le contact cutané peut causer une légère irritation.

Contact oculaire : Le contact oculaire direct peut causer : sensation de brûlure, larmoiement, rougeur et enflure.

Ingestion : L'ingestion peut causer : nausée, vomissement, maux de tête, étourdissement, irriation gastro-intestinale.

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

Effets de l'exposition à long terme (chronique) : L'exposition cutanée prolongée ou répétée peut causer : rougeur, brûlure, dessèchement et gerçures de la peau.

Autres renseignements importants : L'exposition peut causer une dépression du système nerveux central et des arythmies cardiaques.

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

Inhalation : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire ou si d'autres symptômes surviennent, obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact cutané : Laver la peau avec du savon et de l'eau courante pendant au moins 5 minutes, tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact oculaire : En cas de contact oculaire direct, rincer les yeux sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Ingestion : En cas d'ingestion NE PAS faire vomir. La matière présente un risque éventuel d'aspiration. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

SECTION 5 — INCENDIE

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité : Combustible. La matière peut être enflammée par la chaleur, les étincelles, les flammes ou d'autres sources d'inflammation (électricité statique, lampes témoins, équipement mécanique/électrique). Suite à l'évaporation, au cours de l'utilisation, la matière peut devenir inflammable.

Point d'éclair (méthode) : > 180°F

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : n/d

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : n/d

Données d'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Non

Sensibilité aux décharges électrostatiques : Oui

Propriétés comburantes : Non

Température d'auto-inflammation : n/d

Moyen d'extinction adéquat : Poudre chimique, dioxyde de carbone, mousse universelle

Équipement/marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : Les pompiers devraient porter un équipement de protection adéquat et un appareil respiratoire autonome avec masque complet à surpression. Déplacer les contenants à l'écart des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour réduire les vapeurs ou pour les disperser ainsi que pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 6 — REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles : Interdire l'accès aux lieux jusqu'à la fin du nettoyage. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Tous les autres employés doivent rester en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet.

Précautions environnementales : Empêcher le produit déversé de s'infiltrer dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces confinés. Endiguer loin en amont du déversement pour récupération ou élimination ultérieure.

SECTION 6 — REJET ACCIDENTEL (suite)

Déversement/nettoyage : Arrêter la fuite s'il n'y a pas de danger. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. Contenir et absorber avec une matière absorbante non combustible. Placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). Rincer les lieux avec de l'eau. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités appropriées si nécessaire.

Matières interdites : Aucune connue.

Marche à suivre spéciale en cas de déversement : En cas de rejet/déversement dans l'environnement de quantités supérieures aux quantités à déclarer selon l'EPA, aviser le Centre national d'information (1-800-424-8002).

Quantité à déclarer selon DOT/CERCLA : Aucune

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : La matière est combustible. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Mettre les contenants, les tuyaux et les conduits à la terre et à la masse lors du transfert du liquide. Garder les contenants fermés hermétiquement. Ouvrir le bouchon avec prudence.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé. Les lieux d'entreposage doivent être bien identifiés, libres de toute obstruction et accessibles seulement au personnel autorisé et qualifié. Vérifier régulièrement s'il y a des fuites ou des dommages. Si possible, entreposer en petite quantité.

Matières incompatibles : Les bases ou les acides forts, les agents oxydants, les amines sélectionnés, le zinc, l'aluminium, les métaux alcalis, les halogènes, les anhydrides, les isocyanates, les acétaldéhydes, le chlore, l'oxyde d'éthylène, le peroxyde d'hydrogène et les contaminants organométalliques.

Matériaux d'emballage spéciaux : Non disponible.

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Utiliser un système de ventilation générale ou par aspiration à la source pour être conforme aux exigences TLV.

Protection respiratoire : Une protection respiratoire est nécessaire si la concentration du produit en suspension dans l'air dépasse la valeur TLV. Des respirateurs purificateurs d'air ou un appareil respiratoire autonome sont recommandés selon les niveaux de concentration du produit en suspension dans l'air.

Gants de protection : Des gants étanches à la matière sont recommandés.

Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité.

Autre équipement de protection : Uniforme et douche oculaire.

Niveaux d'exposition permisibles : Voir section 2.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Liquide transparent, incolore; odeur de solvant.

Seuil de l'odeur : Non disponible.

Point d'ébullition : 225°F (approximatif)

Point de fusion/congélation : < -76°F

Pression de vapeur : 64 mm Hg @ 20 °C (calculée)

Densité de vapeur (air=1) : 4 (approximatif)

Taux d'évaporation (nBuOAC=1) : 2,6 (approximatif)

pH : Non disponible.

Densité (eau = 1) : 0,9415

Coefficient de partage eau/huile : Non disponible.

Solubilité dans l'eau (%) : 0

Composés organiques volatils (COV) : 903 g/L.

Pourcentage de matières volatiles (%) : 100

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Stable. Le produit forme des mélanges combustibles et/ou explosifs avec l'air et/ou l'oxygène. Le NPE n'est pas réactif photochimiquement.

Conditions à éviter : Décharge électrostatique, friction, chaleur, flamme nue, autres sources d'inflammation et air.

Matières à éviter : Matières incompatibles (voir Section 7).

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acide chlorhydrique, acide fluorhydrique et halogénures de carbonyle, comme le phosgène.

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Voir Section 2

CL₅₀ : Voir Section 2

Voies d'exposition : Contact cutané, contact oculaire, absorption, inhalation, ingestion.

Données toxicologiques : Il n'existe aucune donnée disponible pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients.

Cancérogénicité : Aucun des ingrédients n'est inscrit dans la liste des produits cancérogènes du CIRC.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : Aucun connu.

Sensibilisation à la matière : Aucune connue.

Matières synergiques : Non disponible.

Maladies aggravées par l'exposition : Les maladies cutanées déjà existantes, les maladies du système respiratoire.

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets environnementaux : Empêcher le produit de s'infiltrer dans les drains ou les étendues d'eau; éviter qu'il soit déposé là où il peut affecter les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Caractéristiques environnementales importantes : n/d

Toxicité aquatique : Il n'existe aucune donnée disponible pour le produit lui-même.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Manutention pour élimination : Manipuler les déchets conformément aux recommandations de la Section 7.

Méthodes d'élimination : Les contenants doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Transport des marchandises dangereuses (TMD) :

Appellation réglementaire : Non réglementé.

Renseignements 49 CFR :

Description pour l'expédition : Composé, liquide de nettoyage (point d'éclair : >141 °F)
Non réglementé (si expédié dans des contenants qui ne sont pas en vrac

seulement). Numéro UN sans objet.

Renseignements internationaux sur les marchandises dangereuses :

OMI : Non réglementé.

OACI : Non réglementé.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : B3 (Combustibles liquides), D2A (Carcinogénicité) D2B (irritant oculaire)

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements requis par le règlement en question.

Renseignements CEPA : Tous les ingrédients sont inscrits sur la liste intérieure et la liste extérieure des substances.

Renseignements TSCA : Tous les ingrédients sont inscrits dans l'inventaire du TSCA.

SARA

Sections 302, 304 : Aucun

Sections 311, 312 : Aigu

Section 313 Chimique toxique: Oui

1,2 Époxybutane (106-88-7) 0.1 - 1.0%

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (suite)

RCRA : D'élimination des éléments non utilisés vérifier avec local, étatique et fédéral des organismes environnementaux.

SIMD : Santé 2 Inflammabilité 1 Danger Physique: 1 Protection personnelle: H
Danger Rating: 4 - extrême, 3 - haute, 2 - modéré, 1 - légère, 0 - insignifiante, * - Chronique danger pour la santé, H - des lunettes de protection, gants, tablier protecteur, de vapeur respirateur.

Proposition 65 de la Californie : Le produit contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme toxicité de reproduction.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Légende : n/d – Non disponible
 s/o - Sans objet
 OSHA – *Occupational Safety and Health Act*
 Inh. – Inhalation
 TLV – Valeur limite d'exposition (*Threshold Limit Value*)
 TSCA – *Toxic Substances Control Act*
 OMI – Organisation maritime internationale
 OACI – Organisation de l'aviation civile internationale
 CFR – *United States Code of Federal Regulations*
 CIRC – Centre international de recherche sur le cancer
 NIOSH – *National Institute for Occupational Safety and Health*
 ACGIH – *American Conference of Governmental Industrial Hygienists*
 EPA – *United States Environmental Protection Agency*
 CERCLA – *Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (EPA)*
 TMD - Règlement sur le transport des marchandises dangereuses

Références : ACGIH, *Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure*

Indices for 2001.

International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.

Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.

Fiche signalétique du fabricant.

Préparée par : Albatross USA Inc.

N° de téléphone : 718-392-6272

Date de préparation : 4 mars 2004

Date de révision: Septembre, 8 2010

AVIS

Le fournisseur décline toute garantie, expresse ou tacite, de qualité marchande ou d'aptitude pour un usage spécifique, relativement au produit ou aux renseignements contenus dans la présente, sauf en cas de conformation aux spécifications prévues dans le contrat. Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données obtenues des fabricants et/ou de sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont, au meilleur de notre connaissance, exacts, nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle et, en conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier les données d'après leurs propres conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit est adéquat pour leurs besoins particuliers. Les utilisateurs assument tous les risques relatifs à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit. De plus, les utilisateurs assument tous les risques en ce qui a trait à la publication ou l'usage des renseignements indiqués dans la présente ainsi qu'à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent au produit indiqué dans la présente et ne se rapportent pas à son utilisation en combinaison avec d'autre matière ou procédé.